

EDITO//SOMMAIRE

INFORMATION SUR LA COMMUNE EN JANVIER :

10 Janvier : Soirée dancing / Le petit Gaulois

Jusqu'à la mi-Janvier, il vous sera possible de déposer vos sapins sur trois sites de la commune. A l'entrée de la rue du Bourreau (venant de Barcy), Chemin des Cardennes, et Avenue Guy Denis près du pont du canal. Nous rappelons que sont exclus les sapins floqués et les sacs à sapins.

POUR RAPPEL, les sapins ne sont pas récupérés devant les habitations.



SOMMAIRE

La Mairie communique 4

Actualité & Reportages 6

Associations & Animations 8

Enfance/Jeunesse 9

Notre histoire 10

Temps libre 15

Infos pratiques 16

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- FACCHINETTI Milo le 2 novembre 2025
- DIAS PINTO Nélia le 3 novembre 2025
- BREES Djemy le 3 novembre 2025
- PELGRIN THOMAS Lindy le 6 novembre 2025



Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

- M QUERBES Michel le 31 octobre 2025
- M POISSON Maurice le 14 octobre 2025
- M COUDRIN Gérard le 10 Novembre 2025
- M DUFEUTRELLE Francis le 10 novembre 2025



OFFRE D'EMPLOI

Offre d'emploi sur la commune :

La commune recrute un (e) agent technique polyvalent(e) pour un contrat à 35 heures.

Poste disponible dès maintenant.

Vous pouvez déposer votre candidature en Mairie (CV + lettre de motivation)



BALAYAGE DES RUES

06-07 Janvier 2026

Pour rappel :

Les dates vous sont communiquées afin que vous puissiez retirer vos véhicules de la rue et que le balayage se passe dans les meilleures conditions. Merci de respecter cette information.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

COLLECTE DE NOUVEAUX ARTICLES



Le SMITOM a lancé depuis le 15 Décembre un projet pilote en partenariat avec SEB pour la collecte de nouveaux articles. Cette initiative s'inscrit dans une démarche environnementale forte, visant notamment à :

- Sensibiliser le public à la problématique des PFAS (dits « polluants éternels »).
 - Détourner ce gisement de déchets des ordures ménagères, évitant ainsi son incinération au centre de Monthyon et réduisant l'impact environnemental lié aux émissions.
- Attention : Les articles culinaires métalliques électriques sont exclus de ce dispositif et doivent être déposés dans la filière REP DEEE.

NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE

DES POÊLES ET CASSEROLES USAGÉES

QUE FAIRE DE MES ANCIENS PRODUITS ?

- 1 Réviser ou fissurer, toutes les poêles et casseroles de toutes les marques, peuvent désormais être recyclées.
- 2 Trier-les dans le nouveau conteneur dédié en point de collecte, pour qu'elles soient recyclées.
- 3 Ne les jetez plus avec vos ordures ménagères ou dans votre bac jaune !

PRODUITS ACCEPTÉS
De toutes les marques, en aluminium, en acier ou en inox...

- Poêles, casseroles et couvercle en métal
- Casseroles-minutes, faitouts, marmites
- Moules à gâteaux et à tartes, sauteuses, woks

PRODUITS INTERDITS

- Couvercles et plats en verre, en grès ou en céramique
- Les couteaux, les couvercles et ustensiles

POURQUOI TRIER ?

Chaque geste compte : recycler ses poêles et casseroles usagées permet concrètement :

- 1 De participer activement à la réduction des déchets,
- 2 Le recyclage à haute valeur ajoutée selon des standards stricts de qualité, pour tous les matériaux et tous les revêtements anti-adhésif,
- 3 De réutiliser la matière notamment pour la fabrication de nouvelles poêles en aluminium recyclé, en France !

LA CAPM LANCE L'APPLICATION DE TRI POUR VOUS FACILITER LA VIE !

Communauté d'Agglomération Pays de Meaux présente

montri

MONTRI, L'appli de tri qui vous facilite la vie

DISPONIBLE SUR Google Play et téléchargez dans l'App Store

★★★★★ 4,5

Tous les services déchets du territoire réunis dans une application

The smartphone screen shows the app interface with the following text: 'Communauté d'Agglomération Pays de Meaux', '25 462 tonnes collectées', 'Décalage de jour de collecte le 1er novembre pour cause de travaux', 'Mes jours de collecte', and 'Nos Actualités'.

Cet outil s'inscrit pleinement dans l'objectif de valoriser le principe d'économie circulaire et d'améliorer la quantité et la qualité du tri des habitants du Pays de Meaux. C'est ensemble que nous œuvrons pour un meilleur cadre de vie et la gestion de nos déchets : trions, recyclons, revalorisons. Toutes vos demandes peuvent désormais être faites en quelques clics sur la toute nouvelle application « MONTRI ».

Bac ou couvercle cassé ?
Bac trop grand ou trop petit ?
Problème ou refus de collecte ?
Besoin d'un composteur ?
Une question sur la collecte des déchets végétaux ?
Pensez à activer les notifications afin de ne rater aucune information concernant votre secteur : stationnement gênant empêchant la collecte, report, rattrapage...

ACTUALITÉS & REPORTAGES

UN ESCAPE GAME

Le samedi 20 Décembre, la commission Jeunesse ainsi que le comité des fêtes ont organisé un escape game pour les collégiens de la commune.

L'animation était sur le thème des pirates. Les énigmes ont bien fait travailler les méninges de nos jeunes pirates.

Retour en images :



ACTUALITÉS & REPORTAGES

MARCHE NOCTURNE DE NOËL À VARREDDES

Pour cette 4^{ème} édition de la marche de Noël qui a eu lieu le Vendredi 12 Décembre, pas moins de 140 personnes étaient présentes.

Le parcours de 6 kms passant par les rues, chemins et allées de notre village a permis aux Varreddois et Varreddoises de profiter de celui-ci la nuit.

Pour clôturer la soirée, un verre de l'amitié et des petites gourmandises étaient proposés aux participants.

Merci à tous d'être venus, aux organisateurs pour le succès de cette édition et nous espérons vous voir encore plus nombreux à l'édition de l'année prochaine.

La commission Bien-être et Santé.



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

Association Feelness
avec Peggy

FEELNESS77910@GMAIL.COM
0620361915

GYM DOUCE

**SALLE POLYVALENTE
DE VARREDES**

LE JEUDI A 11H30
A PARTIR DU 8 JANVIER 2026
OUVERT À TOUS



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



LE PETIT GAULOIS

présente

10 janvier 2026

VARREDES

salle polyvalente



20 H 30

20 H 30

SOIRÉE DANCING

Années 80

Années 90

DISCO

Entrée gratuite

Réservation : 06 82 39 66 37

Places limitées

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

Retour en image : le week-end du 6 et 7 décembre 2025

Organisé par le Comité des fêtes de Varreddès

De nombreux spectateurs sont venus assister à la soirée Théâtre « Ça se complique » avec la troupe des Regal'Art, et les enfants (et adultes) ont été émerveillés le « Cartoon's Comedy Show de Philippe »

Le Père Noël est même venu faire un coucou !



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS



***COMITE DES FETES
DE VARREDES***
***Tous nos vœux pour
cette année 2026 !***

A vos Agendas !!

Voici nos manifestations pour 2026 !!

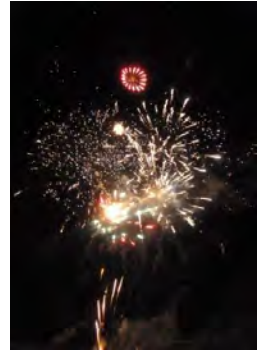
Loto du Printemps : samedi 21 mars

Fête Foraine : Weekend du 6 et 7 juin

Marché Rural : dimanche 4 octobre

Soirée Théâtre : samedi 5 décembre

Arbre de Noël : dimanche 6 décembre



BENEVOLE ? BENEVOLE ?

Vous souhaitez vous investir dans votre commune ?

Vous avez des idées pour de futures animations ?

Alors n'hésitez pas à nous contacter !

Pour nous joindre :

comitedesfetes.varredes@gmail.com

Facebook : comité des fêtes de Varredes

(@comitedesfetesvarredes)

Ou au 06 84 57 45 89

A bientôt !!

Le bureau



ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

PREMIERE SOIREE SAINT-VALENTIN

A VARREDES
samedi 14 FEVRIER 2025

SAVE THE DATE !



SOIREE DUOS CELEBRES

Soirée pour TOUS
couple, famille, amis, solo...



QUIZ KAHOOT
+ D'INFOS A VENIR



ENFANCE // JEUNESSE

Inscriptions à l'école maternelle Rentrée 2026-2027



Dès maintenant, vous pouvez inscrire votre enfant
à l'école maternelle pour la rentrée 2026.

Sont concernés :

- les enfants nés en 2023
- les enfants nés en 2021 et 2022 scolarisés dans un autre établissement et arrivant sur la commune pour la rentrée.

Les enfants nés en 2024 ne seront pas acceptés.

Merci de vous rendre en Mairie avant le 27 mars 2026 avec les documents suivants :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de vaccination de votre enfant
- le certificat de radiation si votre enfant était scolarisé dans une autre école.

Vous pourrez ensuite contacter l'école maternelle pour inscrire votre enfant.

La directrice conviendra d'un entretien avec vous pour lequel vous devrez apporter :

- la fiche de pré-inscription de la mairie
- le carnet de vaccination de votre enfant
- le livret de famille
- le certificat de radiation le cas échéant

Il n'est pas nécessaire que l'enfant soit présent lors de l'inscription, il découvrira sa future école et les enseignants lors d'une porte ouverte en juin.

Au plaisir de vous rencontrer et d'accueillir votre enfant,

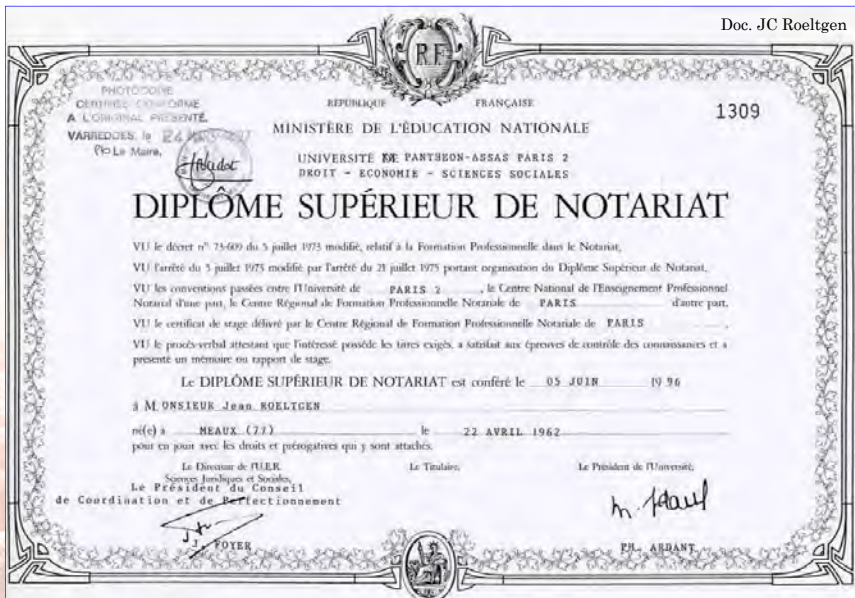
Mme Vincent-Morel Julie,
Directrice de l'école maternelle Le Grand Chemin,
Ruelle Jean Pietre, 77910 Varreddes
09.77.92.42.60.
ce.0772554h@ac-creteil.fr

A très bientôt !



NOTRE HISTOIRE

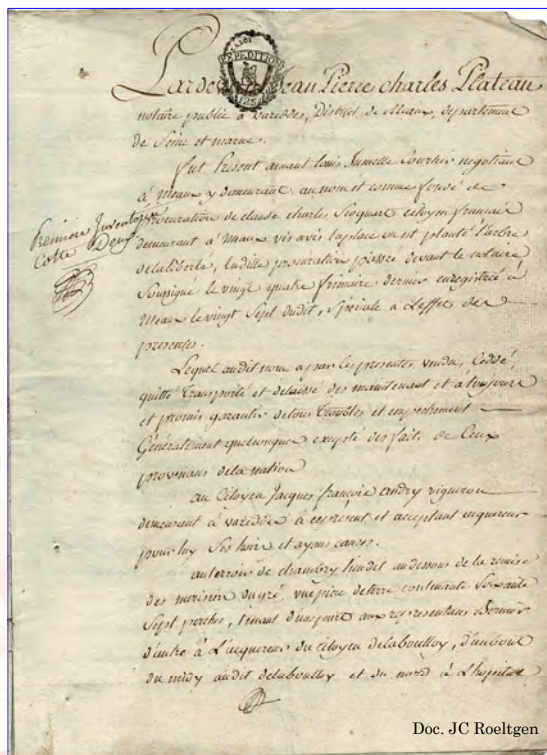
Bac en poche, j'ai alors commencé mes études de droit à PARIS en 1979, et en 1984, date du déménagement de l'étude dans les nouveaux locaux du 12 bis rue Victor Clairet, je savais que je souhaitais devenir notaire, puisque je préparais à cette époque un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit notarial (DESS de droit notarial, équivalent à ce qu'on appelle aujourd'hui un master 2). Il fallait toutefois interrompre mes études une année, pour effectuer mon service militaire, que je fis en Allemagne, comme tous les jeunes hommes de notre région, d'abord à DONAUESCHINGEN, à l'endroit de la source du Danube, et aussi à BERLIN, mais avant la chute du mur. A mon retour en 1985, je continuais mes études de droit notarial à PARIS, pour préparer le Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) avec une alternance jusqu'en 1990, chez un confrère à COULOMMIERS. Mon stage cessa en 1990 et j'intégrai l'office notarial de VARREDES en novembre 1990, en l'étude de mon père, pour y travailler ensemble et ce fut un réel bonheur. En 1996, je réussissais l'examen de notaire (Diplôme Supérieur du Notariat) et je deviens diplômé notaire. Mon père et moi-même allions ensuite constituer auprès du ministre de la justice, à la chancellerie, le dossier de retrait des fonctions de notaire de mon père et le dossier de ma nomination de notaire à VARREDES.



NOTRE HISTOIRE

Je suis alors nommé notaire à VARREDES le 17 juillet 1997, à l'âge de 35 ans, et mon père quitte ses fonctions de notaire, à l'âge de 66 ans, après avoir exercé son métier de notaire à VARREDES pendant plus de trente ans, avec beaucoup d'énergie, de bienveillance et de rigueur. Mon père fut ensuite nommé, de façon honorifique, notaire honoraire, par arrêté du garde des sceaux, quelques mois plus tard, comme le fut, en son temps, également mon grand-père.

Dès ma nomination en qualité de notaire en 1997, le Service départemental des archives de DAMMARIÉ LES LYS me demande immédiatement de bien vouloir remettre les actes datant de plus de 100 ans de l'office notarial de VARREDES, ce que je n'ai pas accepté, ou autrement dit, ce que j'ai poliment refusé. J'ai demandé qu'il me soit accordé la faveur que les actes de plus de 100 ans ne soient remis qu'après le décès de mon père, qui interviendra bien un jour, le moment venu, par respect pour le travail de classement et de rangement accompli par ma famille, ce qui a été accepté. Après le décès de mon père survenu en 2018, mes associés, Me Gérald KAELIN, Me Virginie THOMINOT-KAELIN et moi-même avons respecté les engagements qui avaient pris. C'est ainsi que, non pas sans émotion, tous les actes de plus de 100 ans de l'office notarial de VARREDES ont été ainsi remis, le 3 mai 2021, auprès du Service départemental des archives de DAMMARIÉ LES LYS.



Doc. JC Roeltgen

Un ancien acte tel que ceux conservés aux Archives départementales. Celui-ci fut établi par Me Plateau pendant la Révolution française (15 nivôse An III).

NOTRE HISTOIRE

Au cours des années 2000, le ministère de la justice demande avec insistance que les notaires individuels, ce qui est mon cas, s'associent dans des sociétés d'exercice telles que les sociétés civiles professionnelles. Un peu comme les avocats, les huissiers, les commissaires-priseurs. Je reçois une lettre de Madame le Ministre Rachida Dati à ce sujet. Le moment est venu que je recherche un associé et cette demande de la chancellerie arrive à point nommé car cette idée d'association avec un confrère me trotte dans la tête depuis quelque temps.

Au détour d'un rendez-vous de vente qui se tient à VARREDDDES, je fais la connaissance d'un clerc de notaire d'une autre étude, qui deviendra très rapidement notaire à VARREDDDES et aussi mon associé de toujours, Me Gérard KAE LIN. Son épouse, Me Virginie THOMINOT-KAE LIN, nous rejoindra également pour s'associer avec nous. Elle sera, et nous en sommes très fiers, la première femme associée titulaire de l'office notarial de VARREDDDES. Nous serons également aidés par des notaires-collaborateurs qu'on appelle salariés, qui exercent des fonctions de notaire mais sans bénéficier du droit de présentation.



Me Jean-Christophe ROELTGEN dans son bureau, en 1997, avec de nombreux dossiers à traiter. Il va falloir du courage, les piles de documents sont bien hautes...

La fin des années 2000, et les années 2010, ce sont également d'importants travaux d'agrandissement des locaux de l'étude, pour mieux accueillir les clients et travailler dans de belles conditions. La construction de 1984 fait l'objet d'un agrandissement sur le côté-gauche du terrain, pour presque doubler le nombre de bureaux de travail et prévoir une très grande pièce d'archivage pour les actes et les dossiers des clients.

NOTRE HISTOIRE

Ce sont aussi des dépenses d'investissement importants dans l'informatique et le câblage de l'étude puisque les actes notariés deviennent, et c'est nouveau, dématérialisés. Pour le notariat et pour bien évidemment pour l'office notarial de VARREDDDES, c'est une révolution. On parle désormais d'« AAE » (acte authentique électronique) car le support de l'acte notarié n'est plus papier mais électronique ; les clients et le notaire ne signent plus sur du papier mais sur une tablette électronique. Les actes de l'office notarial sont ensuite conservés dans un minutier centralisé, tenu directement par les instances du notariat. On l'a dit, les actes ne comprennent plus une page, deux, au trois, comme au 17^{ème} siècle, mais parfois plusieurs centaines de pages, notamment pour les actes de vente qui contiennent parfois plus de 1000 pages, à cause des nombreux documents obligatoires annexés à l'acte.

C'est ce notariat extrêmement moderne que je quitte en 2024, année qui voit arriver ma mise à la retraite, suite à ma demande effectuée auprès de la chancellerie, et sans doute le moment est-il venu que je termine maintenant ce récit, en avouant, je ne le dirai jamais assez, que c'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que j'aurai exercé mes fonctions de notaire dans notre village de VARREDDDES.

Jean-Christophe ROELTGEN.

Un grand merci à Maître Jean-Christophe ROELTGEN qui a dû rédiger toutes ces pages avec beaucoup d'émotion. D'autant que, je le sais, ce n'est pas facile d'écrire un texte sur sa famille et sur soi-même.

J'ai aussi beaucoup de souvenirs concernant ses parents, Christiane et Jacques-André ROELTGEN qui me recevaient certains soirs où je leur apportais des timbres de collection (les derniers parus de France), car ils poursuivaient la collection commencée par André dans les années 1930. Nous parlions ensuite histoire locale et nous évoquions notre village et ses particularités. Leurs connaissances étaient immenses sur le sujet et j'y ai beaucoup appris... Merci pour leur gentillesse et leur patience.

Je me souviens aussi des rendez-vous avec Maître Jean-Christophe ROELTGEN qui, après nous avoir salué, disait « Entrez, on va regarder la télé ! » en parlant de son grand moniteur informatique mural sur lequel il présentait et « traduisait » avec des mots plus simples le « jargon » officiel de l'acte notarié et ses annexes... Encore merci et permettez de vous souhaiter une bonne et longue retraite.

Jean-Marc MOREAU.

FABRIQUER UN PIÈGE À FRELONS

Un habitant de la commune nous a interpellé quant à la recrudescence des nids de frelons et en particulier les frelons asiatiques. Il s'est proposé de faire un article à ce sujet et de vous le partager ce mois-ci dans le Raveton.

Nous le remercions !

Pourquoi en parler dès Janvier ? Parce qu'idéalement ce piège est à installer dès Février avant que la reine fondatrice ne fonde des nids secondaires.

Il faut savoir que détruire un nid soi-même peut s'avérer très dangereux mais que les tarifs pratiqués en 2025 sont importants. Le prix moyen s'élève à 120 euros pour un seul nid et peut atteindre jusqu'à 200 euros pour les nids de frelons asiatiques.

Les pompiers n'interviennent plus pour ce genre de situations.

Recette maison : les bons ingrédients !

- Bouteille coupée en deux parties à 15 cm du goulot.
- Mettre la partie avec le goulot à l'intérieur de la partie inférieure.
- Accrocher une ficelle sur les bords des deux parties.
- Verser dedans 3 ingrédients en portions égales.
- La bière brune : base sucrée qui attire le frelon 1/3 de la préparation
- Le vin blanc : repousse les abeilles (le but étant de ne pas les attirer, on sait à quel point elles sont importantes pour la biodiversité) 1/3 de la préparation
- Sirop (cassis ou grenadine) odeur fruitée, très attractive 1/3 de la préparation

Vous obtenez donc un contenant ainsi qu'une préparation prête à installer dans votre jardin à moindre coût.



VOTRE TEMPS LIBRE

Bonjour les Ravetons !

Toujours en forme !?... Et toujours un petit sudoku pour passer le temps !...

De quoi occuper une partie de votre temps !... Bon courage !

Voici la solution de décembre

Base : { E , O , F , T , B , O , ! , Ê , N , S }

O	N	!	B	E	Ê	F	S	T
B	T	Ê	F	O	S	!	N	E
S	E	F	T	!	N	O	B	Ê
!	S	E	Ê	B	F	N	T	O
F	B	N	S	T	O	Ê	E	!
Ê	O	T	!	N	E	B	F	S
E	Ê	B	O	F	T	S	!	N
T	!	S	N	Ê	B	E	O	F
N	F	O	E	S	!	T	Ê	B

Grille de Janvier 2026 de @L1.Vt

Base : { E , 2 , 0 , A , N , 6 , B , O , Ë }

0 : zéro O : lettre

	N			O				E
				E				A
		Ë			A		6	B
	0		O		2			Ë
6			A				B	N
B		A	6			E		
Ë		0		2			O	6
				A	B	Ë		
N	2		Ë					

INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18
Police secours 17
Samu 15

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Maison Médicale de garde :

SOS médecin
35, rue des Cordeliers
08 25 33 36 15 sur rendez vous
Du lundi au vendredi 20h à 00h
Le samedi 12h à 00h
Le dimanche 8h à 00h

Masseur kinésithérapeute :

M. Didelot : 06 71 82 41 91
M. Drevet : 06 19 10 70 36
Mme Castro : 06 59 06 80 82

Infirmiers (res):

M. Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski
01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairret
les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Camille Tavert : 06 20 49 02 92

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05
Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h
Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h
Samedi : 9h00 à 12h00

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

INFOS PRATIQUES

La Poste :

Heures d'ouverture

Mardi : 9h15 à 12h

Mercredi : 9h15 à 12h

Jeudi : 9h15 à 12h

Vendredi : 9h15 à 12h

Samedi : 9h15 à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.